



INSCRIVEZ MEMISA DANS VOTRE TESTAMENT

DES SOINS DE SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS. MAINTENANT ET DANS LE FUTUR

Continuons à construire un monde plus sain

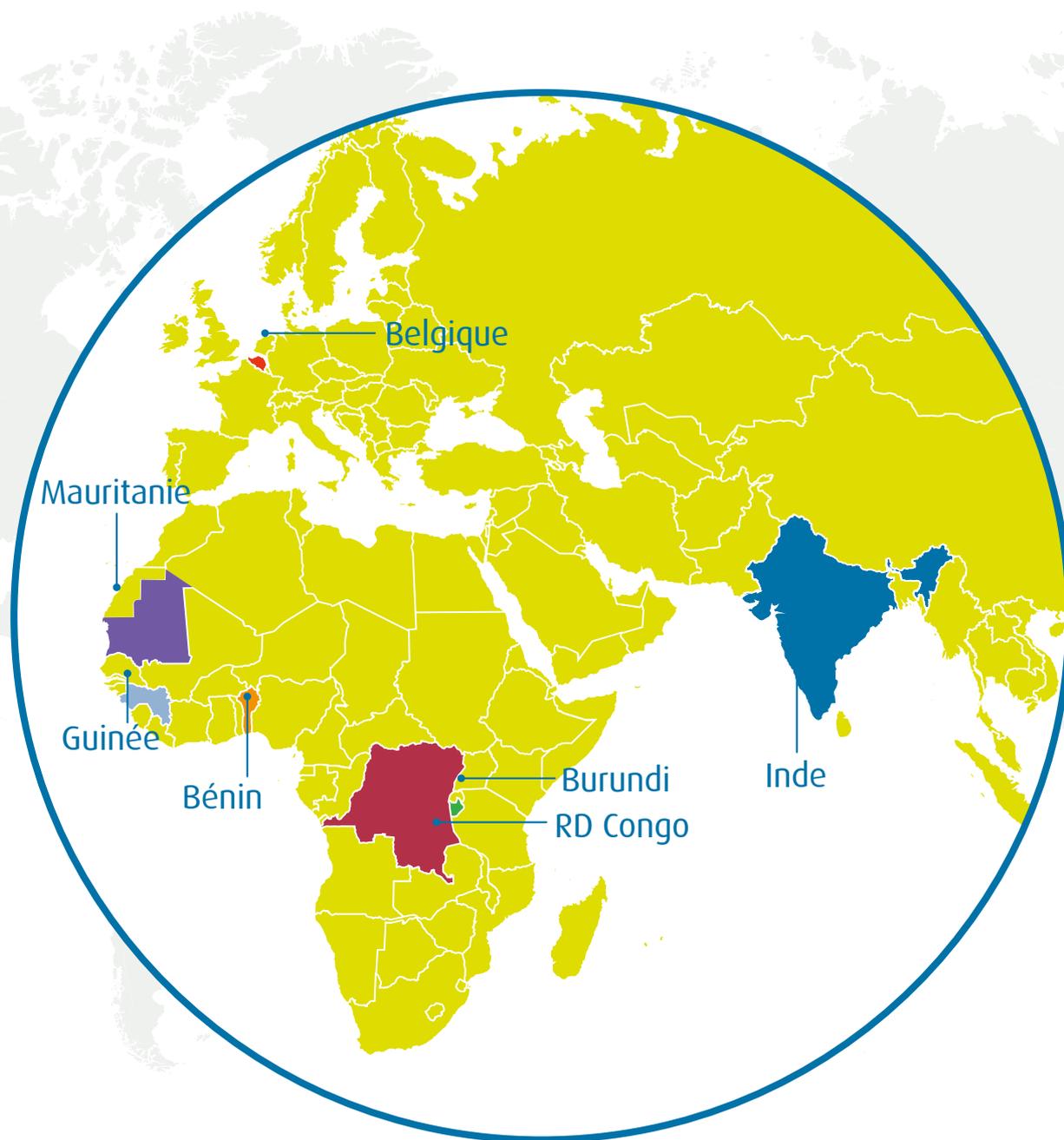
Depuis sa création en 1988, Memisa a toujours pu compter sur la **générosité de donateurs et sympathisants très fidèles**. Sans leur soutien, Memisa n'aurait pas pu devenir l'ONG qu'elle est aujourd'hui : une organisation à but non lucratif internationalement reconnue et fiable. **Active dans 7 pays** avec les connaissances et l'expertise nécessaires qui sont appréciées par les partenaires et autorités locales.

De nombreux donateurs veulent que leur soutien continue lorsqu'ils ne seront plus là. Ils aimeraient que leur générosité perdure et continuer à soutenir les populations les plus vulnérables. La bonne nouvelle, c'est que c'est possible ! **En ajoutant Memisa dans votre testament, vous pouvez continuer à construire un monde plus sain et plus juste.**

Faire un don ou un legs à une association est une décision importante et les démarches peuvent être intimidantes. Il s'agit toujours du résultat d'une réflexion approfondie. C'est pourquoi nous nous ferons un plaisir de vous assister lors de cette procédure. En plus de **répondre à quelques questions pratiques** (page 10), cette brochure vous expliquera comment **Memisa fait et peut continuer à faire la différence**. Nous vous présenterons aussi **deux exemples de projets** (pages 6 et 7) dont nous sommes particulièrement fiers. Des projets que nous voulons continuer à développer pour qu'un nombre toujours plus grand de personnes ait accès aux soins de santé.



Memisa est active dans 7 pays



Apprenez-en plus sur notre mission et découvrez tous nos projets sur
www.memisa.be.

Pourquoi j'ai inscrit Memisa sur mon testament

Philip Oers



« Mon cœur est resté en RD du Congo. J'y ai vécu entre 1959 et 1968 et j'ai tellement appris pendant toutes ces années. Quand je roulais en voiture, je pouvais voir les **nombreuses femmes enceintes ou malades qui marchaient le long des routes** à la recherche d'une aide médicale. Elles devaient parfois marcher plus de 100 km pour atteindre une structure de santé. **Quand je pouvais, je m'arrêtais pour les prendre en voiture et les déposer au centre de santé le plus proche.**

J'ai une grande admiration pour les infirmiers et infirmières qui travaillent dans les centres de santé en RD du Congo. Ils doivent faire face à des situations extrêmes et parviennent à les gérer. Souvent, ils doivent agir sans l'aide d'un docteur, traiter des factures ouvertes ou des appendicites. Ce sont de véritables héros.

J'ai décidé de faire un legs en duo. J'ai désigné ma sœur et Memisa comme légataires. Je suis content de léguer à Memisa aussi car je sais que mon argent sera bien investi dans les soins de santé en RD du Congo ! »



J'AI UNE GRANDE ADMIRATION POUR LES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES. CE SONT DE VRAIS HÉROS. JE SUIS HEUREUX DE LÉGUER À MEMISA CAR JE SAIS QUE MON ARGENT SERA BIEN INVESTI DANS LES SOINS DE SANTÉ EN RD DU CONGO !



© Memisa



En route vers l'hôpital

En **République démocratique du Congo**, le taux élevé de **mortalité maternelle et infantile** est inacceptable : 1 femme sur 150 meurt en couche. **C'est environ 100 fois plus qu'en Belgique**. La difficulté d'accès géographique aux soins de santé pour une grande partie de la population en est une des raisons principales. Les **routes** sont souvent en très **mauvais état, trop peu de centres de santé** existent et la distance entre les centres est grande.

Dans de nombreuses régions en RD du Congo, les **transports publics** et les **transports d'urgence** sont presque **inexistants**. Les femmes enceintes doivent souvent **parcourir de nombreux kilomètres à pied ou à vélo afin d'atteindre l'hôpital**. Elles arrivent alors tard ou pas du tout...



J'AI DÛ ME RENDRE RAPIDEMENT À L'HÔPITAL CAR J'AVAIS BESOIN D'UNE CÉSARIENNE. SANS TRANSPORT D'URGENCE, CELA AURAIT PRIS DES HEURES... GRÂCE À L'AMBULANCE, JE PEUX AUJOURD'HUI TENIR MON BÉBÉ DANS MES BRAS.

Safa, 37 ans

C'est pourquoi Memisa investit dans le développement des **transports d'urgence**. En collaboration avec nos **partenaires** locaux, **différents types de transport** sont **financés** et mis en service, tels que la moto-ambulance. Un siège est ajouté sur une moto pour que les femmes puissent être transportées de façon sécurisée. L'avantage de la moto est qu'elle peut circuler sur des chemins inaccessibles en véhicule tout terrain.

Par exemple, grâce à un don de 19.149 euros, nous pouvons acheter 6 motos, 6 casques et transporter 60 femmes jusque l'hôpital.

Total	19.149 €
6 casques	894 €
Transport de 60 femmes enceintes à l'hôpital	405 €
6 motos	17.850 €

Un nouveau service des urgences

Afin de donner accès à des soins de santé de qualité, des infrastructures adéquates sont nécessaires. C'est pourquoi Memisa investit dans la construction et la rénovation de centres de santé et d'hôpitaux.

Le service des urgences de l'hôpital *Saint Jean de Dieu* de Boko, à N'Dali au nord du Bénin, ne compte actuellement que cinq lits et ne mesure que **35 m²**.

Il n'y a **pas de salle d'examen séparée**, il n'y a pas de bureau ou de salle

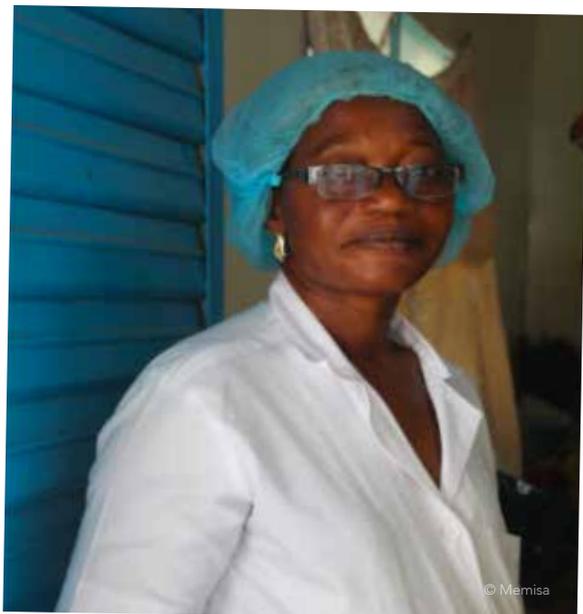


d'attente et il n'y a même **pas de toilette** ! Ce service des urgences est un énorme problème pour l'hôpital. En raison de cette infrastructure limitée, les urgences ne peuvent **pas toujours être traitées de manière optimale**, ce qui peut avoir des conséquences catastrophiques pour les patients...

Pour éviter que les patients n'attendent des heures avant de se voir attribuer un lit, Memisa veut étendre le service des urgences. A côté de l'hôpital se trouve un espace ouvert de 50 sur 200 mètres, ce qui serait idéal pour un service des urgences plus moderne. Ce service comprendrait : une **zone d'accueil séparée**, plusieurs **salles de soins**, des **installations sanitaires**, une salle de **stockage pour les médicaments** et des **salles d'attente**.

Memisa lutte pour un accès à des soins de santé de qualité pour tous. Nous ne pouvons dès lors pas accepter qu'un patient ne reçoive pas l'aide nécessaire, simplement à cause d'un manque de lit ou d'une rupture de stock en médicaments.

Par exemple, avec un don de 100.000 euros nous pouvons construire un nouveau service de urgences où les 402.208 patients de la zone de santé peuvent se rendre en cas de besoin.



LES MALADIES LES PLUS COURANTES CHEZ LES ENFANTS SONT LE PALUDISME, LA MALNUTRITION SÉVÈRE ET L'ANÉMIE. IL EST ESSENTIEL QUE CES MALADIES SOIENT DIAGNOSTIQUÉES DIRECTEMENT AUX URGENCES AFIN QUE LE TRAITEMENT PUISSE ÊTRE MIS EN PLACE LE PLUS VITE POSSIBLE.

Emilienne, 45 ans

infirmière en pédiatrie à l'hôpital de Boko depuis vingt ans.

Total 92.925 €

Travaux préparatoires et terrassements	3.987 €
Bétons et maçonneries	29.779 €
Menuiseries	9.047 €
Enduits, revêtements et étanchéité	24.950 €
Plomberie et sanitaire	8.068 €
Peinture	5.183 €
Electricité	11.911 €

Memisa, partenaire de confiance

Bailleurs institutionnels

Nos financements sont une combinaison de dons privés, de legs et de subventions. **Le fait que les subventions constituent une part importante de notre financement est une preuve de confiance de la part des principaux bailleurs institutionnels.** Nos programmes ne sont cependant que partiellement financés par ces subsides institutionnels : nous avons besoin de la générosité des donateurs pour accéder à ces financements - *des gens qui, comme vous et nous, croient en un monde solidaire où chacun a droit à des soins de santé de qualité* - Votre contribution permet la réalisation d'un vaste projet !

Valeurs de solidarité

Memisa est une organisation d'inspiration chrétienne. La **justice, l'égalité et l'intégrité** sont des valeurs très importantes pour nous. En collaboration avec des organisations locales, nous travaillons chaque jour au développement de soins médicaux de qualité, avec une attention particulière pour les **populations les plus vulnérables**.

Transparence

Pour Memisa, la transparence va de pair avec **l'honnêteté et le respect**. Nous sommes membre de **l'Association pour une Ethique dans la Récolte de Fonds (AERF)** qui vise à offrir à la population belge des garanties de qualité morale dans les récoltes de fonds ainsi que la transparence des comptes. Chaque année, nous publions un rapport annuel et un rapport financier.

Initiatives locales

Nous croyons fermement aux initiatives des personnes directement concernées et en leur force. C'est pourquoi nous **collaborons avec les organisations locales** (de la société civile), les gouvernements et les services médicaux pour soutenir les structures sanitaires existantes. Grâce à ce renforcement des capacités, nous augmentons l'autonomie de la population locale, ce qui rend le changement **durable et viable**.

Expertise

Memisa est un acteur relativement petit dans le monde de la coopération au développement, mais c'est précisément pour cela que nous pouvons rendre tout cela possible. **Nous travaillons avec des partenaires locaux en qui nous avons confiance.** Les chefs de projet de Memisa se rendent **régulièrement sur le terrain pour suivre l'avancement des projets**. Nous avons plus de **30 ans d'expérience**, ce qui nous aide à surmonter les nouveaux défis et obstacles que nous pouvons rencontrer.



© Memisa





Questions pratiques

Contrairement à ce qu'on peut croire, la rédaction d'un testament ne doit pas être compliquée. Prenez un rendez-vous chez un notaire et expliquez-lui, dans vos propres mots ce que vous voulez donner et à qui. N'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous aider à trouver un notaire spécialisé en legs en duo dans votre région. Votre testament est un document personnel, n'oubliez pas que vous pouvez toujours le modifier.

J'ai des héritiers légaux, puis-je quand même inclure Memisa dans mon testament ?

Bien évidemment, vous souhaitez d'abord prendre soin de vos proches. D'un autre côté, vous voulez soutenir les populations les plus vulnérables. Les deux sont compatibles ! Vous pouvez laisser une partie de votre héritage à vos enfants ou à d'autres membres de votre famille, et une autre à Memisa.

Quelle est la différence entre un don et un legs ?

Un legs est un don qui a été inscrit dans un testament et qui est transféré après le décès. Un don, par contre, est fait de son vivant. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans le livret «Bien régler, bien léguer» de Testament.be. Si vous souhaitez recevoir ce livret, n'hésitez pas à nous contacter.

Comment fonctionne un legs en duo ?

Un legs en duo signifie que vous pouvez inclure dans votre testament : un ou plusieurs membres de votre famille ou une ou plusieurs associations, telles que Memisa. Cette formule est fiscalement très avantageuse, car Memisa (en tant qu'organisme reconnu) sera chargé de payer les droits de succession des membres de votre famille. Il en résulte, dans de nombreux cas, que **le montant net dont vos proches hériteront sera plus élevé**. Le montant hérité par Memisa sera plus élevé également. Tout en étant avantageux pour vos héritiers, Memisa pourra ainsi continuer à soutenir les soins de santé pour les plus vulnérables.



Contact

Vous pensez inscrire Memisa dans votre testament ? Il vous reste des questions sans réponse ?

N'hésitez pas et contactez-nous. Nous vous écouterons afin de prendre en compte vos besoins et nous nous ferons un plaisir de vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez contacter :

Sander Vandendriessche

+32 2 454 15 49

Ou par email : testament@memisa.be

Suivez memisabelgium sur :



Consultez notre rapport annuel sur
<https://memisa.be/fr/rapport-annuel/>



Memisa Belgique ASBL
IBAN BE92 3100 9000 0023

ER: Frans Polman
Siège social :
Square de Meeûs 19
1050 Bruxelles

T: 02 454 15 49
communication@memisa.be
www.memisa.be